

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
354
AVRIL
2021

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Harnes, une ville touristique !

P.10



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

Comme vous le savez, notre région est particulièrement exposée aux risques que fait peser l'épidémie de la COVID-19 sur la santé de nos populations. La commune de Harnes n'est pas épargnée. Aussi, quand bien même je mesure les efforts que chacune et chacun d'entre vous ont déjà réalisés depuis maintenant plus d'un an, je vous encourage et vous demande de maintenir votre vigilance et d'observer avec la plus grande prudence les gestes barrières et les règles sanitaires en vigueur. Les hôpitaux sont surchargés et le corps médical peine à accompagner comme il se doit l'ensemble des malades qui arrivent toujours plus nombreux. Ce n'est qu'au prix de notre vigilance collective que nous parviendrons à les aider.

Bien que l'énergie de la collectivité soit pleinement orientée vers la lutte contre cette crise sanitaire, la commune ne renonce pas pour autant à entreprendre, à poursuivre ses projets, non sans mal, vu le contexte très contrariant et très aléatoire qui ne simplifie pas les choses. Mais comme vous le constaterez dans ce numéro de la Gazette, les projets avancent !

Les plus jeunes peuvent désormais profiter de la nouvelle aire de jeux à la Coulée Verte, la salle des fêtes a été complètement rénovée, et ce grâce à l'immense travail réalisé par les services techniques que nous pouvons féliciter ! J'ai hâte que les associations et la population puissent réinvestir ce lieu emblématique !

La ville entame sa mue de printemps ! De nouveaux aménagements vont voir le jour et donner un air plus contemporain à notre cadre de vie.

Si notre vie est perturbée, nous devons garder espoir et maintenir la dynamique engagée ! Nous ne devons pas céder à la lassitude, à la morosité. Nous devons continuer à faire face ensemble et aller de l'avant. Si la vie d'une commune passe avant tout par l'accompagnement et le service rendu à sa population, c'est d'abord, vous, chères Harnésiennes, chers Harnésiens, qui contribuez à faire battre son cœur, ne l'oubliez pas !

Cette confiance en l'avenir, cet esprit de solidarité, ce goût de l'effort qui vous caractérisent sont plus que jamais indispensables !

Philippe Duquesnoy

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 05 TRAVAUX
- 06 JEUNESSE
- 08 CADRE DE VIE
- 10 DOSSIER
- 13 SPORT
- 14 SÉCURITÉ
- 15 VIE ÉCONOMIQUE
- 16 VIE MUNICIPALE
- 18 INFOS PRATIQUES
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ



GAGNEZ DU TEMPS AVEC VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

L'été approche et l'idée des vacances au soleil fait son chemin ! Pour certains d'entre-vous, il sera temps de renouveler vos justificatifs d'identité ! Ça tombe bien : depuis plus d'un an, vous avez la possibilité d'effectuer, depuis chez vous, quelques démarches administratives liées à l'État Civil. Carte d'identité, passeport ou encore demande de PACS, c'est si simple avec notre service en ligne !

Le contexte lié à l'épidémie de Covid-19 a demandé une réorganisation des modes opératoires concernant les services à la population. Durant l'année dernière, il vous a fallu prendre obligatoirement rendez-vous pour effectuer une démarche en Mairie de Harnes.

Si les évènements tendent à revenir à la normale, il serait dommage de se priver d'un outil performant qui vous fait gagner du temps. Il s'agit de la plateforme de réservations en ligne de rendez-vous pour une demande de carte d'identité ou de passeport.

Harnes est déjà, depuis quelques années, réputée pour la rapidité des délivrances des passeports et cartes d'identité sur le secteur. Prendre rendez-vous en ligne permet d'accélérer plus encore les délais !

Accessible 24h/24 et 7j/7, le dispositif en ligne est gratuit et vous permet d'obtenir un rappel systématique par SMS. Vous avez également la possibilité d'annuler voire reporter un rendez-vous en cas d'imprévus.

Prenez un coup d'avance en optant pour la démarche en ligne !

Comment prendre rendez-vous en ligne ?

1- Depuis votre ordinateur ou votre smartphone, cherchez le site web de la ville de Harnes (www.ville-harnes.fr).

2- Sur le menu principal, cliquez sur «Services 24h/24».

3- Sélectionnez parmi les icônes «RDV pour vos démarches». Ensuite, laissez-vous guider au fil des icônes.

Le site internet vous permet aussi d'obtenir un acte de mariage, de décès, de naissance, un livret de famille ou encore de télécharger les documents à remplir pour une demande de PACS. Vous trouverez l'ensemble des informations souhaitées dans la rubrique «Service 24h/24».



N° 354 - AVRIL 2021

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier, Céline Lépillat, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20



MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Durant les vacances de février, quelques enseignants de l'école Jean-Jaurès ont décidé de participer au projet «Ecole ouverte» initié par l'Académie de Lille et afin de permettre à quelques élèves de consolider les apprentissages fondamentaux. Ici les élèves sont en plein atelier mosaïque lié à la période antique. Le tout dans la bonne humeur !



Mi-mars, les bambins de l'école Zola ont célébré le carnaval dans le respect des mesures barrières. Les confettis étaient de la partie ! Quel plaisir de danser et se défouler par groupes dans la salle de jeu ! La société harnésienne Mac Cain a offert les gaufres pour la collation. Quel délice !



C'est dans le strict respect des mesures sanitaires que les élus et représentants des associations patriotiques ont commémoré, le 19 mars, le Cessez-le-feu en Algérie, en déposant des gerbes au pied du Monument de 1870.

Ouverture de l'aire de jeux



Après quelques semaines de travaux, la nouvelle aire de jeux de la Coulée Verte vient d'être inaugurée. Aussitôt ouverte, les enfants ont pu profiter des installations sous un soleil radieux. Que demander de plus ?

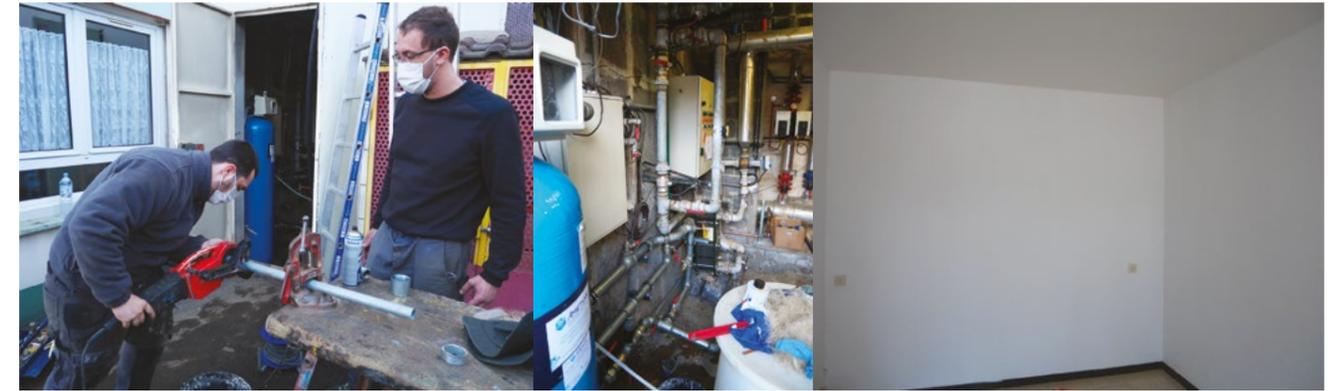


+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : www.ville-harnes.fr
 Facebook : Harnes
 Instagram : #HarnesmaVille

DES TRAVAUX À LA RÉSIDENCE CROIZAT



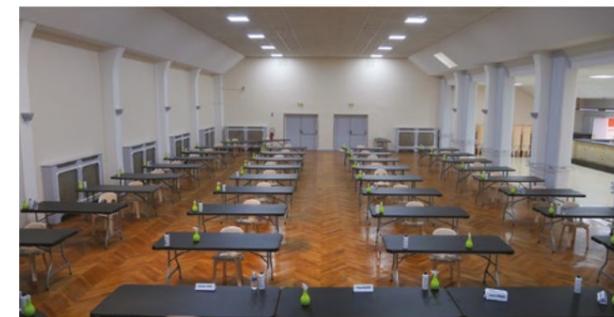
Au 7 et 9 allée des Platanes, les travaux allaient bon train courant mars. Différents corps de métiers se sont succédé au sein de la résidence autonomie Ambroise-Croizat, dans le plus strict respect des mesures sanitaires.

Les techniciens de la Ville ont mis leurs compétences au service de nos aînés. Les électriciens ont passé la fibre au rez-de-chaussée, du bureau de la direction jusqu'au restaurant, et mis aux normes l'électricité des cuisines. Les informaticiens ont, quant à eux, installé la baie de brassage. Et les peintres ont offert une nouvelle jeunesse à divers endroits au sein des bâtiments.

Les plombiers municipaux étant mobilisés sur d'autres chantiers urgents, c'est une entreprise qui s'est chargée de la mise aux normes dans les cuisines, ainsi que de la réfection du tuyau d'eau froide et départ de l'eau chaude au niveau de la chaufferie.

Toutes ces opérations ont été menées de manière à ce que la gêne occasionnée soit la plus minime possible, tant pour les résidents que pour les agents travaillant à la résidence.

RETOUR SUR 2 CHANTIERS



Salle des Fêtes : Quelle fierté pour l'ensemble des agents des Services Techniques de la Ville ! Une fois encore, ils ont pu démontrer tout leur savoir-faire lors des travaux réalisés au sein de la Salle des Fêtes. Quel bonheur pour notre Maire, Philippe Duquesnoy, de découvrir la salle relookée !



Rue des Fusillés : Tout près de la future maison de santé, un engin de chantier a démolé une habitation. Inhabitée depuis des décennies, cette maison était à l'état de ruine. Sa démolition permettra la création de 10 places de parking, un emplacement poubelle et un accès direct à l'école Paul-Langevin.

CHÂTEL N'ATTEND PLUS QU'EUX !



Cet été, la Municipalité emmène vos jeunes à Châtel pour deux semaines sous le soleil montagnard !

En ces temps perturbés, nous rêvons tous de pâtures, de mer, de soleil... Qu'à cela ne tienne, la Municipalité organise, cette année, son traditionnel centre de vacances à Châtel en Haute-Savoie.

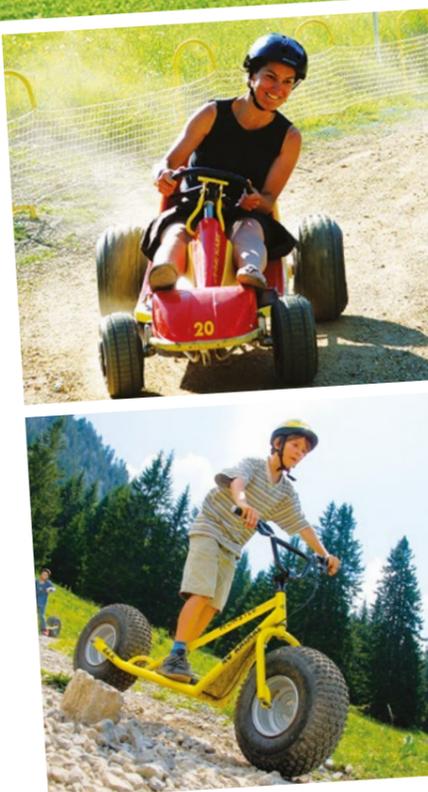
Châtel est connu pour ses pistes de ski dévalées par des ribambelles de skieurs, chaque année... hors Covid évidemment. Mais Châtel, comme la majorité des stations de ski, c'est aussi un joli coin de vacances en été. Un village nature où il fait bon vivre.

Les stations ne sont jamais à court d'idées pour vous proposer des activités funs et ludiques. Il faut dire que la montagne offre de nombreuses possibilités.

Le centre de vacances prochain en a déjà sélectionnées quelques-unes : visite d'une ferme, randonnée, nuit dans un refuge, baignade au complexe Aqualudique, via ferrata, Fantasticlabe, glisse d'été (trotinett'herbe, bob luge, devalkart), accrobranche, VTT à assistance électrique, canyoning, rafting, baby raft...

Voilà de quoi combler leurs journées ! Réservez vite, les places sont limitées !

Début des inscriptions : le 12 avril
Dates de la colonie : du 10 juillet au 24 juillet
Tranche d'âge : 8/15 ans (places limitées)
Lieu : Les jeunes seront logés dans le chalet «Les Cyclamens».



QUID DES INSCRIPTIONS AUX CENTRES DE LOISIRS CET ÉTÉ ?



Les centres se dérouleront du lundi 12 juillet au vendredi 30 juillet (soit 14 jours de fonctionnement) et du lundi 2 août au vendredi 20 août (soit 15 jours de fonctionnement). Concernant les inscriptions, ces dernières débiteront le 25 mai et se termineront le 16 juin 2021.

Plus de détails à venir dans la Gazette du mois de mai.

UN OUTIL NUMÉRIQUE POUR MIEUX ORIENTER LES JEUNES

FORMATION EMPLOI ORIENTATION INTERNATIONAL APPRENTISSAGE ENGAGEMENT SANTE DEMARCHES OFFRES RECHERCHES LOGEMENT ACCES AUX DROITS REMBOURSEMENT



La Boussole des jeunes te met en contact avec un professionnel et les services qui sont là pour t'aider.

boussole.jeunes.gouv.fr

Tu as entre 16 et 30 ans et tu souhaites obtenir de l'aide dans tes démarches (emploi, formation, santé, logement, loisirs...) ? Connecte-toi au site web la Boussole des Jeunes, c'est facile et rapide.

Être jeune, ce n'est pas simple... ça l'est encore moins quand il s'agit de trouver un emploi, un logement, une formation... C'est pour aider les jeunes de 16 à 30 ans que la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) du Ministère de l'Education Nationale a créé un site internet responsive, capable de centraliser les informations par territoire.

Comment ça marche ? Connecte-toi au site <https://boussole.jeunes.gouv.fr> et choisis ton territoire puis le domaine dans lequel tu as des doutes (emploi, logement, santé, engagement, loisirs...).

Après un bref questionnaire pour que l'outil détermine ton profil et puisse t'orienter au mieux, le site t'affichera les offres disponibles sur ton secteur. Choisis-en une et laisse tes coordonnées pour être recontacté par le professionnel auteur du service. L'outil est totalement anonyme et neutre.

Côté professionnels, les organismes partenaires sont accés à l'extranet de la Boussole.

A chaque sollicitation d'un jeune, ils sont alertés par mail et doivent répondre suivant le délai annoncé. Chaque partenaire a également la possibilité de visualiser les offres de services de ses pairs sur son territoire mais aussi de les contacter rapidement.

Surfer et cliquer est aujourd'hui ton quotidien, quoi de plus simple !



INSCRIPTION AUX ALSH / CAJ - PÂQUES 2021



Nous vous rappelons que les centres de loisirs de Pâques se dérouleront du lundi 26 avril au vendredi 7 mai 2021 (soit 10 jours de fonctionnement). Les inscriptions ont débuté le lundi 22 mars et se termineront le mercredi 14 avril 2021.

HARNES PRÉPARE LA SAISON PRINTANIÈRE !

Des travaux de réaménagement vont débuter, dans quelques semaines, conférant à la Grand'Place et plus généralement à la ville un aspect plus contemporain et une approche plus identitaire.

Redynamiser le centre-ville de Harnes est un projet auquel la Municipalité s'attache. Il est nécessaire de renouveler, repenser l'aménagement et donner ainsi l'opportunité aux Harnésiens de s'approprier leur ville. Un projet de mobilier urbain vient d'être approuvé.

L'entreprise qui a remporté le marché public est LDMD. Au-delà d'embellir Harnes et lui donner une cohérence visuelle, une identité, les travaux feront échos à la démarche de la CCI initiée afin d'étudier le tissu commercial harnésien, les possibilités de développement et l'accompagnement des commerçants. D'ici quelques temps, la Grand'Place sera métamorphosée !



Des nouveaux aménagements dans la ville !

Dès cette année, Harnes entame un changement de look. La Grand'Place fera peau neuve !

Des bancs, des corbeilles et des jardinières mobiles seront installés autour.

Le mobilier en acier couleur Corten (une nuance chaude qui se rapproche de la rouille) apportera une touche contemporaine !

Il a été constaté que les arbres, vieillissants, endommageaient considérablement le pavage de la place et les chambres souterraines électriques. Ils seront retirés afin d'assurer la pérennité des travaux effectués. L'éclairage sera également réaménagé par la même occasion.

Les coffrets électriques seront habillés pour se fondre dans le décor. Les travaux devraient durer un peu plus d'un mois. Patience !



12 000 fleurs pour égayer la commune !

En mai (après les Saints de Glace), les fleurs vont orner la Grand'Place comme les massifs de la ville. Géraniums lierre, bégonias, bidens, fushias, verveine, pétunias... les jardiniers municipaux travaillent depuis mars sur 12 000 jeunes plants.

Les jeunes plants sont fragiles. Afin de les protéger et sans utiliser de produits phytosanitaires, les jardiniers suspendent à proximité des planches jaunes enduites de colle. La couleur attire les pucerons et les moucheron. L'astuce des pros : optez pour le paillis de lin. Il garde l'humidité et empêche la végétation voisine de pousser aux pieds des massifs.



Harnes passe à la LED !

Vous avez sans doute déjà repéré les 35 nouveaux lampadaires de l'avenue des Saules. Les anciens ont été remplacés début mars par des LED. Les lampadaires de la Grand'Place vont eux aussi passer à la LED lors des travaux de réaménagement.

Plus écologique et durable, le nouveau matériel correspond à l'orientation de la Municipalité, voulue dans le cadre du marché de Renouvellement des Performances Énergétiques. Cet aménagement moderne s'accordera à merveille avec le nouveau mobilier de la ville.

Bientôt, toutes les lampes de la ville seront des LED.



Une gestion raisonnée des espaces verts

Harnes applique le système de «gestion différenciée» concernant l'entretien des espaces verts. Aucun produit phytosanitaire et une gestion au cas par cas des surfaces. En centre-ville, les tontes sont régulières et l'extérieur bénéficie d'une gestion semi différenciée avec 2 à 3 passages par an pour favoriser le maintien des espèces végétales et animales.

HARNES, UNE VILLE TOURISTIQUE !

DÉCOUVERTE D'UN TERRITOIRE
QUI A DU PEPS !

Forte d'un passif historique riche, la commune de Harnes est à la fois construite le long de la trame bleue et traversée par un archipel vert. Elle dispose de nombreux équipements culturels, sportifs ou encore de loisirs, accessibles à tous, qui en font une ville où il fait bon grandir, vivre et se mouvoir ! Autant d'endroits et de bonnes adresses à découvrir et partager encore et encore !

**HARNES,
UN PATRIMOINE RICHE QUI
REGORGE D'HISTOIRE ET DE CULTURE !**

S'ouvrir au monde et se distraire, échanger, se rencontrer, se comprendre, ... la culture transcende, émancipe, éduque et rapproche les opposés. C'est pourquoi elle tient une place importante à Harnes.

LES MUSÉES - Histoire et Archéologie d'un côté, École et Mine de l'autre, invitent les amoureux de l'Histoire à un voyage dans le riche passé historique, industriel et minier de la Ville.

CINÉMA - Fort de ses 328 places assises, le Centre Culturel J.-Prévert rythme l'activité culturelle municipale, en accueillant des séances de cinéma, expositions et spectacles en tous genres.

MÉDIATHÈQUE - Véritable écrin culturel, tourné vers le futur et les nouvelles technologies, la Médiathèque «La Source», avec ses différents univers répartis sur 200 m², s'inscrit dans une logique assumée d'une culture pour tous avec une gratuité totale.



UN PATRIMOINE UNESCO RECONNU !

Depuis le 30 juin 2012, cinq sites exceptionnels harnésiens sont inscrits sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Cavalier Estevelles/Harnes, le Terril 93 dit «Fort Louis», l'Eglise du Sacré-Cœur, la Cité Bellevue Ancienne et son école, sont à visiter sans modération !



COULÉE VERTE ET SON AIRE DE JEUX

Ex-cavalier réhabilité en espace vert au début des années 80, la Coulée Verte favorise les promenades et permet aux randonneurs de rejoindre les Berges de la Souchez et le Bois de Florimond. Non loin du terrain multisports, une nouvelle aire de jeux, récemment aménagée, stimule et développe la motricité des 1-8 ans.



BERGES DU CANAL DE LA SOUCHEZ

Le Parc des Berges de la Souchez, labellisé Euralens, invite les promeneurs à sillonner, à pieds ou à vélo, les 10 km de berges qui séparent Loison-sous-Lens de Courrières. En bas de la Coulée Verte, la passerelle bleue reliant les deux berges, complètement réhabilitée, permet aux cyclistes et aux piétons de rejoindre plus facilement l'autre rive.



DES ÉCRINS DE NATURE QUI ENVELOPPENT LA VILLE

A Harnes, «ville au pied des terrils» marquée par une exploitation minière passée, la nature a repris progressivement ses droits, permettant ainsi aux habitants de disposer d'une offre de loisirs «verts».

BOIS DE FLORIMOND

Véritable «poumon vert» de notre Ville, le Bois de Florimond est un lieu de promenade, de randonnée, de découverte de la nature et de la biodiversité. Sur l'ancienne fosse 9/17 de Harnes et Fouquières-lès-Lens, les 8 bassins du lagunage filtrent l'eau naturellement et optimisent l'assainissement des eaux usées déversées dans le canal de la Souchez.



MARAI DU BROCHET HARNÉSIEEN

Ancienne friche minière, l'étang du Brochet Harnésien offre désormais 5 hectares de détente et de loisirs. Les trois belvédères, les chaises longues et les tables de pique-nique permettent aux promeneurs d'observer la faune et la flore locales.

UNE VILLE À L'AMBITION SPORTIVE RAYONNANTE !

Engagée dans une politique sportive dynamique, Harnes ne peut que se réjouir de la qualité de la formation dispensée au sein des clubs. Plusieurs pépites harnésiennes ont foulé les parquets internationaux.

SALLE MARÉCHAL

Inaugurée en 2015, la salle Régionale Maréchal répond aux critères internationaux, c'est-à-dire un plateau dans les normes attendues et une hauteur libre de jeu de 12,5 mètres.

D'une capacité de 2 000 places assises, elle est homologuée pour accueillir les clubs de haut niveau, les équipes nationales et internationales, masculines et féminines, de volley-ball et de handball.

Elle permet également la tenue de manifestations sportives de grande envergure.



TERRE DE JEUX 2024

Harnes a été officiellement désignée Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Les athlètes internationaux pourront ainsi venir s'entraîner au sein de la salle Maréchal.



PISCINE MARIUS LECLERCQ

Située avenue Barbusse, la piscine Marius-Leclercq comprend un bassin de 25 mètres de long pour l'apprentissage et la pratique de la natation, ainsi qu'un petit bain propice aux activités comme l'aquagym, l'aquadouce et le jardin aquatique.

Cet équipement étant en fin de vie, la Municipalité lance le projet d'un nouveau centre aquatique, plus moderne et plus respectueux de l'environnement.

LA MOBILITÉ DÉVELOPPÉE DANS UNE VILLE ACCESSIBLE

TADAO
UNE MOBILITÉ D'AVANCE

Depuis le 1^{er} avril 2019, le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) permet aux voyageurs de se déplacer plus rapidement sur le territoire dans des conditions de confort optimisées.

Neuf arrêts sont recensés à Harnes. Plus d'infos : www.bulles-tadao.fr.

PARKINGS EN VILLE

Les promeneurs peuvent se garer facilement en ville. Des parkings et places de stationnement leur sont gratuitement mis à disposition aux abords des enceintes sportives et culturelles.

Citons notamment la Grand'Place, les parkings des complexes sportifs, celui de la rue Virel ou ceux des supermarchés.

POUR ALLER PLUS LOIN...

COMMERCES EN VILLE

Harnes dispose d'un tissu économique riche. Son nouveau portail économique, disponible sur <https://vieeconomique.ville-harnes.fr>, offre une meilleure visibilité des professionnels, tous domaines confondus, qui exercent et/ou proposent leurs services.

En quelques clics, le visiteur trouvera les informations utiles, géolocalisera la ou les adresse(s) et pourra laisser son avis.

OFFICE DU TOURISME DE LENS-LIÉVIN

Les experts de l'Office de Tourisme de Lens-Liévin, enthousiastes de partager leurs bons plans et coups de cœur, guident les visiteurs à la découverte du territoire. Contact : 16 place Jean-Jaurès, 62300 LENS – 03 21 67 66 66.

LA PAROLE AUX PRÉSIDENTS : EPISODE 2

On ne présente plus vraiment ce club local, riche en trophées, en formation des jeunes et maintes fois Champion de France. Rien que ça ! Le collectif dirigeant de notre prestigieux club de volley féminin, le Volley-Club Harnésien (VCH), nous propose de faire plus ample connaissance avec une joueuse, fidèle au club depuis ses 16 ans. Mesdames et Messieurs, voici Valentine Poret, 28 printemps aujourd'hui !



Formée tout d'abord dans les clubs du littoral, du côté de Calais, Valentine fait ses premières armes dès l'âge de 10 ans. Tout de suite, les premiers titres tombent : meilleure serveuse, espoir et meilleure joueuse (à 14 ans).

Repérée par les sélectionneurs, elle rejoint les équipes de France, et dispute plusieurs tournois internationaux. C'est une pointure.

Là, le V.C.H. la recrute et elle y fait les beaux jours du club depuis 12 ans, maintenant. Valentine y a trouvé un équilibre avec, notamment, sa vie professionnelle. Elle est devenue entre-temps, psychologue clinicienne.

C'est avec regret qu'elle envisage de mettre un terme à sa carrière sportive, le haut niveau demandant trop d'investissement. Valentine, 28 ans, fait partie d'une belle aventure, d'un collectif qui lui a beaucoup appris : rencontres, expériences et moments de plaisir. Chapeau à cette talentueuse sportive. Nul doute que les larmes couleront en mai prochain.

DU FOOT À L'ÉCOLE



Quelle chouette animation pour quatre classes de la primaire Henri-Barbusse ! Courant mars, le «car foot» les a initiées au football d'animation et féminin. Des interventions qui viennent rythmer le cycle foot à l'école.

Là, sur le terrain synthétique du complexe Bouthemey, c'est avec un enthousiasme débordant que les écoliers, du CE2 au CM2, ont participé aux ateliers et situations tant ludiques que pédagogiques, proposés par Benoît Cordiez, responsable du car foot animation pour les scolaires à la Ligue de Football des Hauts-de-France.

Exercices techniques et divers jeux autour de la motricité et de la conduite du ballon : tout était mis en œuvre pour

aider les élèves à mieux se déplacer et coordonner leurs mouvements.

Esprit d'équipe et de compétition, fair-play et solidarité, mais aussi respect des partenaires, adversaires et règles de jeu ont été les maîtres-mots de cette animation.

Des séances qui font un bien fou aux bambins !

QUELQUES RAPPELS SUR LE STATIONNEMENT À HARNES



Que vous soyez jeune permis comme conducteur expérimenté, nous avons souhaité ce mois-ci, faire quelques petits rappels concernant le stationnement. Même si la Municipalité privilégie la prévention, la verbalisation n'est absolument pas exclue ! Rappelez-vous que respecter le code de la route, c'est garantir la sécurité de chacun.

Règle du stationnement

En agglomération, sur une chaussée à double sens, le stationnement doit impérativement être effectué sur le côté droit de la chaussée, dans le sens de la marche, le long du trottoir. Il est interdit de stationner sur le côté gauche de la chaussée (stationnement à contre sens).

En revanche, sur une chaussée à sens unique, le stationnement peut se faire à gauche ET à droite de la chaussée. Un stationnement sur le trottoir peut être fait, seulement si un marquage au sol l'autorise.

Aucune voiture devant un garage



Comme le rappelle l'article R417-10 du Code de la route, il est interdit de stationner devant les «entrées carrossables des immeubles riverains».

En clair, personne n'a le droit de stationner sa voiture devant votre garage. Pas même vous !

Le stationnement abusif

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

Exemples d'infractions avec montant de verbalisation

• Sur les trottoirs sauf si marquage au sol	135€
• Empiétant sur les passages piétons	35€
• Sur les passages piétons	135€
• 5m en amont du passage piétons	135€
• Sur les emplacements bus	35€
• En double file	35€
• Sur une ligne jaune continue	35€
• Lors des jours de marché	35€
• A contresens	35€
• A côté d'une bouche à incendie (135€)	135€
• Si le véhicule masque la signalisation ou les feux	135€

ZOOM SUR 2 NOUVEAUX COMMERCES EN VILLE !

DES COUVREURS À VOTRE SERVICE

Une toiture à (re)faire ? Créée en avril 2016, l'entreprise «Les Toitures Harnésiennes Thuliez» vous propose ses services en la matière.



Fort de leurs années d'expériences et des diverses formations obligatoires (échafaudage, sécurité...), Rémy Thuliez et son équipe réalisent vos travaux de couverture et zinguerie : toiture complète, charpente, gouttières, cache-moineaux, étanchéité de cheminée, bac acier... Ils assurent également les urgences en cas de vigilance climatique.

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h.
Contact : 06 59 44 33 72 – lestoituresharnesiennes@gmail.com - Facebook : Les Toitures harnésiennes thuliez.

Retrouvez également votre artisan sur le portail économique de la ville : <https://vieeconomique.ville-harnes.fr/place/les-toitures-harnesiennes-thuliez/>

VOS MENUISERIES EXTÉRIEURES SUR MESURE

Besoin de changer vos menuiseries extérieures ? Située au 25 rue Charles Debarge, ARES Multisystemes est à votre service.

À sa tête : Frédéric Polveche. En partenariat avec Robert Kapral, installé en Pologne où sont assemblées les matières premières, il vous propose des menuiseries extérieures de qualité sur mesure : portes, fenêtres, volets roulants, portes de garage, portails. Devis gratuit.

Horaires : du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h. Contact : 06 59 97 05 27 – 09 53 36 89 24 – agence@ares-multisystemes.fr - Facebook : Ares Multisystemes.

Retrouvez également votre artisan sur le portail économique de la ville : <https://vieeconomique.ville-harnes.fr/place/ares-multisystemes/>.



LES COMMERCANTS À PORTÉE DE CLICS !

Le nouveau portail économique, en ligne depuis 2 mois, dénombre déjà une centaine de noms ! Rendez-vous sur ville-harnes.fr/vieeconomique.fr et laissez vous guider !



Commerçants, artisans et professionnels de santé, votre activité n'y figure pas ? Aidez-nous à compléter notre liste non exhaustive.

Faites-vous connaître auprès du service Communication, soit par mail à communication@ville-harnes.fr, soit par téléphone au 03 21 79 42 79. Il vous est également possible d'ajouter votre commerce.

Cliquez sur «Ajouter un commerce», en haut à droite, complétez le formulaire puis appuyez sur «Envoyer». Notre webmaster validera très rapidement votre demande.

PERMANENCES DES ÉLUS



Philippe Duquesnoy
Maire de Harnes, vice-président à la CALL

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie



Annick BOS-WITKOWSKI
Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS



Joachim GUFFROY
Développement sportif, culturel et associatif

Sur rendez-vous, en Mairie



Jean-Pierre HAINAUT
Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*



Valérie PUSZKAREK
Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie



Corinne TATÉ
Développement durable et économique

Le jeudi, de 9h à 12h, en Mairie



Dominique MOREL
Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie



Fabrice GRUNERT
Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

> Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

ELECTIONS - TRANSFERT DE BUREAUX DE VOTES

Compte tenu du contexte sanitaire et de la tenue les mêmes jours des élections départementales et régionales, les 13 et 20 juin prochains, la Municipalité a été dans l'obligation de transférer certains bureaux de votes.

BUREAU N°	ANCIEN BUREAU	NOUVEAU BUREAU
1	LANGEVIN	Salle KRASKA Complexe Sportif A. Bigotte Avenue des Saules
7	BELLA MANDEL	Salle d'évolution dans l'Ecole Barbusse Avenue Henri Barbusse
9	C.C.A.S	Complexe Sportif Alain Mimoun Chemin de la 2 ^{ème} voie

EXPRESSIONS POLITIQUES

LETTRE OUVERTE ENVOYÉE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Président de la République,

Nous sommes entrés depuis un an dans une crise sanitaire sans précédent qui bouleverse inlassablement notre quotidien. Les mesures pour tenter d'endiguer cette épidémie (confinement, couvre-feu, etc.) ne peuvent être que salutaires pour la préservation de la santé de la population. Elles restent toutefois insuffisantes.

On ne peut ignorer le péril pour l'économie de notre pays et plus particulièrement nos commerçants, nos entrepreneurs, nos salariés, nos artisans. Nous ne pouvons ignorer cette inquiétude. Pour certains, les rideaux ne se relèveront plus, d'autres voient une baisse constante de leurs activités et donc de leur chiffre d'affaire. Nous ne pouvons l'occulter !

Depuis un an, les maires et élus locaux que nous sommes mobilisés aux côtés des commerçants de leurs territoires et les collectivités ont d'ailleurs joué un rôle majeur visant à amortir cette crise avec la mise en place de dispositifs d'accompagnement tels que le système de fonds de solidarité, des avances remboursables etc... Certes, de nombreuses mesures de soutien aux acteurs économiques ont été prises par le Gouvernement.

Néanmoins, les dernières annonces gouvernementales, et plus particulièrement le confinement de la Région des Hauts-de-France, viennent de nouveau peser sur ce climat déjà anxiogène.

Face à ces nouvelles restrictions, il apparaît aujourd'hui une iniquité notable et incomprise de nombreux commerçants, entrepreneurs, salariés et artisans locaux alors même qu'ils

ont depuis plusieurs mois démontré leur capacité à mettre en place un protocole sanitaire strict. Parallèlement, nos concitoyens ont du mal à comprendre cette situation.

Pire, comment leur expliquer ces mesures alors que d'autres territoires à l'échelle nationale n'ont été finalement placés qu'en surveillance renforcée ? Cette différenciation des territoires mériterait d'être considérée autant pour la vaccination d'ailleurs que pour des dispositifs exceptionnels de soutien !

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous invitons à mettre en œuvre un plan d'ampleur visant à soutenir ici l'économie locale.

Prenons des mesures fortes à l'instar de ce que votre Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno LE MAIRE, a pu dévoiler à travers un plan de soutien en faveur des grands centres commerciaux non-alimentaires. Un dispositif similaire serait bienvenu au bénéfice des commerces de proximité que les collectivités locales pourraient vous aider à porter.

La détresse de nos commerçants est grande. L'incompréhension et la colère de leurs clients tout autant. Aucune restriction ne pourra être durablement respectée si un effort exceptionnel n'est pas mis en place.

Espérant une attention particulière à cette correspondance et vous souhaitant bonne réception de la présente.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre plus haute considération.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Lors du dernier conseil municipal, nous nous sommes étonnés de l'ajout d'une délibération sur le versement d'un acompte au CCAS, à la dernière minute.

La précipitation de la majorité dans cette affaire montre en réalité un certain amateurisme de sa gouvernance.

Harnes n'est pas une ville qui se gère à la petite semaine, mais bien avec des décisions mûrement réfléchies.

Néanmoins, puisqu'il s'agit du CCAS, et que la situation sanitaire ne s'est toujours pas rétablie, nous avons voté pour ce versement d'acompte au CCAS.

Rassemblement pour Harnes

La situation sanitaire s'aggrave et révèle les graves dysfonctionnements résultant des politiques sanitaires de MACRON. Moins de moyens, moins de personnels, moins de lits, des restrictions dans le domaine de la recherche, ... et voilà nous en payons le prix fort !

Harnes, construisons le changement !

ETAT CIVIL

Naissances : Léonie HERBOIS, née le 19 février - Inès BEN DHAFER, née le 26 février - Charlotte DEBONNE, née le 27 février 2021 - Arya BARANOWSKI, née le 21 février 2021 - Malia MARSEILLE, née le 21 février - Zayneb HOCQ, née le 24 février - Louisa LASRI, née le 5 mars - Nolan LEFEBVRE, né le 13 mars.

Décès : Maria VIVIEN veuve ROJ, 86 ans - Germaine CARETTE veuve SMOLARCZYK, 86 ans - Denise VERSCHAEVE, 81 ans - Irène GLAPA veuve de Edmond WIECZOREK, 92 ans - Gisèle CLIN épouse de Georges LENGLOS, 93 ans - Luna HOURRIEZ, 5 ans - Jean LESCIEUX, 76 ans - Bruno CLOART, 69 ans - Chantal MARLARD, 59 ans - Patrick DEWIMILLE, 69 ans - Romain DESCHAUWER, 68 ans - Sylviane DEMARQUE, 69 ans - Rabia LAZARE veuve de Ali OUAS, 86 ans.

Mariages : Samedi 20 mars : Salima BERRAG et Karim CHALLAL.

CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle.** Pour prendre RDV, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

TOURNÉE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

Les propriétaires fonciers sont informés que M^r Duval Arnaud, Géomètre du Cadastre, sera de passage sur la commune du 20 février 2021 au 31 janvier 2022, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

HOMMAGES



Marc Bizart - Nous avons appris le décès de Marc Bizart, ancien Maire-Adjoint à la Jeunesse - Petite Enfance, de 1995 à 2008, le 19 février dernier. La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et proches.



Patrick Dewimille - Ancien cuisinier, mais également concierge à la salle des Fêtes, Patrick Dewimille, réputé pour sa gentillesse et sa bienveillance, nous a quittés le 11 mars 2021. La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances aux proches de Patrick.



Bruno Cloart - Retraité des services techniques de notre ville et membre reconnu des associations «L'Amicale des communaux» et «Harnes-Chrzanow», Bruno Cloart nous a quittés le mardi 9 mars. Nous adressons à son épouse et à sa famille nos plus sincères condoléances.

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03.21.79.42.79.

DORA, DESTINATION FATALE POUR JEAN



(Gauche) « L'entrée du tunnel B après la libération du camp en avril 1945 »
(Droite) « Le médaillon de Jean Tardif visible au musée d'histoire et d'archéologie »

Il est des camps de concentration ou d'extermination qui sont particulièrement bien connus : Auschwitz, Dachau, Mauthausen, et ce, à juste titre... Il en est d'autres, qui, dans la mémoire collective, ont laissé une empreinte moins prégnante, tel celui de Dora qui n'en fut pas moins l'un des plus meurtriers du III^e Reich.

Fin août 1943, les autorités allemandes décident d'ouvrir Dora, camp conçu pour l'assemblage des missiles V2 dont les premiers seront tirés en septembre 1944 sur Londres et la Belgique. Ceux-ci mesurent 15 mètres de long et sont capables d'atteindre une cible à 300 kilomètres de distance.

Rassemblant 60 000 détenus, dont 9 000 internés de France, d'août 1943 à avril 1945, les déportés sont utilisés pour des travaux d'aménagement d'un tunnel dans ce camp. Enfermés nuit et jour, vivant dans des conditions atroces, 29 350 mourront pendant leur internement.

A notre connaissance, deux habitants¹ de Harnes y firent un passage et un troisième, Jean Tardif, né en 1899, périt dans ce lieu sinistre où il séjourna plusieurs mois.

La famille Tardif habitait Harnes, rue de Bucarest. Jean était mineur à la fosse 21 et, comme près de 100 000 autres gueules noires revendiquant des suppléments alimentaires, il se mit en grève en mai 1941.

Le 6 juin 1941, il est arrêté à son domicile par la Feldgendarmarie. Conduit d'abord à Béthune, il est ensuite

incarcéré à Lille. Cinq jours plus tard, il monte dans un camion comme 225 autres ouvriers des houillères. Son groupe sera bientôt rejoint, le 2 juillet, par un contingent de 47 autres collègues arrêtés en repréailles des grèves, tout comme lui. Le 23 juillet, il embarque en gare de Huy avec 243 autres camarades du Nord dans un convoi dirigé vers Sachsenhausen, à proximité de Berlin. Il y est immatriculé et enfermé au Block A.

Deux ans plus tard, le 18 septembre 1943, Jean est transféré à Buchenwald en compagnie de mineurs nordistes arrêtés lors des grèves de 41. La destination programmée est en fait le tunnel de Dora, situé à 80 kilomètres de là. Ils y parviennent le 22 septembre. Dès leur arrivée, ceux-ci travaillent au percement des galeries. Jean connaît alors «l'enfer de Dora» durant lequel la priorité absolue est donnée au chantier de construction de l'usine. C'est le 19 décembre 1943 que sa femme reçoit ses dernières nouvelles.

Il ne résistera pas aux conditions terribles de détention dans le tunnel. Jugé inapte au travail par les SS, il est sélectionné pour faire partie d'un convoi de 1000 malades transférés le 15 janvier 1944. Notre Harnésien est certainement décédé pendant le transport comme beaucoup de ses compagnons d'infortune. De toutes façons, «Tous les jours on met à mort les faibles et les inaptes au travail», écrivait Yan Nowak, le médecin des détenus.

Ainsi Jean, ce père de sept enfants, déporté pour avoir simplement fait grève en mai-juin 1941 méritait-il amplement qu'on honore sa mémoire dans notre rubrique et, à travers lui, tous les hommes et les femmes victimes de la sauvagerie nazie en Europe.

¹ Avec les Amis du Vieil Harnes

¹ Lucien Demarque et Thadée Matysiak, déportés par le train de Loos
Source : Le livre des 9000 déportés de France à Mittelbau-Dora

VACANCES ÉTÉ 2021



Du 10 au
24 juillet 2021

Le Service Enfance Jeunesse
propose un



**Centre de vacances 8/15 ans
à Châtel (Haute Savoie),
dans le chalet "Les Cyclamens"**

Au programme :

-Visite d'une ferme, randonnée, nuit dans un refuge, baignade (complexe aqualudique),
via ferrata, fantasticlabe, glisse d'été (trotinett'herbe, bob luge, devalkart, accrobranche,
VTT assistance électrique, canyoning, rafting, baby raft...)



Les inscriptions débuteront le lundi 12 avril - Places limitées

Inscriptions et renseignements
en Mairie de Harnes au Service Enfance-Jeunesse
au 03 21 79 42 79


Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE